

EDITORIAL

Sacrifiant à la tradition désormais établie du retour périodique aux sources thermales, l'Association pharmaceutique française pour l'hydrologie s'est réunie en septembre 1984 à Clermont-Ferrand. A cette occasion, la Faculté de Pharmacie accueillait l'habituel échantillon représentatif du public concerné par le thermalisme : hydrogéologues, exploitants thermaux, pharmacologues, médecins et..., oserais-je ajouter les pharmaciens dont le rôle et la présence dans le thermalisme sont souvent mal perçus ? Dès lors que l'on sait que la pluridisciplinarité, indispensable à la qualité de la recherche thermale, constitue la caractéristique de la culture pharmaceutique, on ne saurait s'étonner que cette journée consacrée à la recherche thermale soit marquée de l'empreinte pharmaceutique.

L'eau minérale telle qu'elle émerge n'est pas juridiquement considérée comme un médicament. La crénothérapie fait appel à l'eau minérale elle-même, ainsi qu'à des produits extraits ou préparés à partir de l'eau. Doit-on considérer l'eau minérale comme une matière première ou comme un médicament, c'est-à-dire comme une spécialité associant des principes actifs dont les quantités et les proportions ne pourraient être modifiées ?

Les exigences de l'article 3 du décret du 28 mars 1957, qui imposent que «les eaux minérales soient livrées ou administrées au public telles qu'elles se présentent à l'émergence», ont été précisées dans l'intention louable mais pieuse de parer à une modification fortuite ou volontaire de qualité, car il était, semble-t-il, posé comme principe que la qualité de l'eau à l'émergence est la meilleure.

A la lumière de récents travaux de recherche en hydrogéologie, on est en droit de bousculer ce vieux principe. Les actuelles méthodes d'investigation permettent de considérer que les sources d'un même site sont issues d'un même filon qui se ramifie pour émerger, après dilution par de l'eau de surface, sous forme de mélanges plus ou moins riches en eau profonde. Les répercussions du mélange sur la composition ne se limitent pas à un simple abaissement de concentration par dilution de l'eau profonde, les modifications de température, de pression et de potentiel Redox peuvent, en effet, favoriser ou provoquer des réactions chimiques entraînant soit la disparition de certains éléments, soit au contraire l'apparition d'espèces chimiques nouvelles.

L'eau minérale est un fluide instable dont la composition évolue progressivement au cours de son trajet ascendant ; à l'émergence, sa composition ne doit pas être regardée comme représentative d'un point de départ, mais, comme représentative d'un degré précis d'évolution, déjà largement entamée. Faut-il donc toujours s'en remettre à une qualité de l'eau à l'émergence, dont on sait maintenant que nous la devons à des aléas géologiques ? Comment considérer l'eau plus minéralisée d'un recaptage plus profond ayant éliminé les venues superficielles pour des raisons sanitaires ? Si l'on regarde l'eau de l'ancienne source comme une spécialité de composition définie et de propriétés thérapeutiques reconnues, on peut assimiler le fluide profond à un principe actif, et les eaux superficielles à un excipient. La reconstitution maîtrisée d'une eau identique à celle de l'ancien captage, ainsi que la préparation de nouveaux mélanges, selon les propriétés thérapeutiques attendues, peuvent se concevoir. Doit-on utiliser l'eau telle qu'elle est faite ou telle qu'on la fait ?

Ce point de vue volontairement provocateur choquera très certainement les «conservateurs» inconditionnels, qui évitant de commettre des «délits du thermalisme» commettent en toute innocence «des délits d'ignorance».

Maîtriser la préparation du médicament thermal à la demande des médecins à partir de la matière première extraite par le géologue, revient au pharmacien dont le rôle s'inscrit alors de façon évidente dans la filière thermale.

Après avoir exposé un point de vue futuriste à coup sûr irréaliste pour certains, on me pardonnera certainement cet hommage appuyé aux pharmaciens, si je fais l'habituelle référence aux Romains en soulignant que je souhaitais simplement rendre à César..... L'Association pharmaceutique française pour l'hydrologie n'a-t-elle pas eu le mérite de conserver une place à la recherche thermale en des temps où elle était peut-être moins prisée qu'aujourd'hui ?

Denise PEPIN